

## **Compte rendu du Conseil Municipal**

L'an Deux mille vingt, le quatre decembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

**Présents** : Mmes BOUTTEAUX, PLOUCHART, PROCUREUR et TONDEUR Mrs BISIAUX, BRUYERE, BLOMME, CAVALLIE, DRUESNE, LAGNY, MARIEZ, MICHAUX, PETIT, TONDEUR et TRIPIANA

**Absent ayant donné procuration** :

**Absent** :

**Secrétaire** : Mme Plouchart

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de votants : 15  
Date de convocation : 24 Novembre 2020

La séance est ouverte à 19h00.

### **Aide Départementale au Villages et Bourgs « Exceptionnel » 2020**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'appel à projet ADVB exceptionnel lancé par le Département du Nord. Cet appel à) projet pourra concerner la construction, la rénovation, l'entretien ou l'aménagement du patrimoine communal. Nous pourrions profiter de cet appel à projet pour rénover la salle des associations et réaliser sa mise en accessibilité. Ces travaux pourraient être subventionné à hauteur de 50%. Vu le montant total des devis reçus soit 17.495,33 € une demande de subvention à hauteur de 50 % peut être déposée soit 8.747,67 €

Abstention : 0      Opposition : 0      Pour : 15

### **Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les dossiers de demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2021 sont à déposer avant le 11 décembre. Nous pourrions en profiter pour rénover la salle des associations et réaliser sa mise en accessibilité. Ces travaux pourraient être subventionné à hauteur de 30%. Vu le montant total des devis reçus soit 17.495,33 € une demande de subvention à hauteur de 30 % peut être déposée soit 5.248,60 €

Abstention : 0      Opposition : 0      Pour : 15

### **CHOIX CABINET MAITRISE D'ŒUVRE**

M Le Maire rappelle au Conseil que le projet d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche des trottoirs sur la départementale RD934 (de la rue haute à la rue Eugène Thomas) pourra se faire courant 2021. Pour cela nous aurons besoin d'un cabinet de maîtrise d'œuvre afin de nous aider dans toutes les démarches et le suivi du dossier. Le cabinet DELVAUX 7, chemin des croix à Le Quesnoy nous propose ses services pour un montant de 5 365,00 € HT.

M Le Maire propose de valider le choix du Cabinet DELVAUX.

Abstention : 0      Opposition : 0      Pour : 15

### **CHOIX CABINET MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT ET EXTENSION CIMETIERE**

M Le Maire rappelle au Conseil que le projet d'aménagement et extension du cimetière pourra se faire courant 2021. Pour cela nous aurons besoin d'un cabinet de maîtrise d'œuvre afin de nous aider dans toutes les démarches et le suivi du dossier. Le cabinet DELVAUX 7, chemin des croix à Le Quesnoy nous propose ses services pour un montant de 11 153,80 € HT.

M Le Maire propose de valider le choix du Cabinet DELVAUX.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

**AUTORISATION D'ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU B.P. 2021 (dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget précédent)**

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code des collectivités :

Article L 1612-1 modifié par ordonnance n° 2009-1400 du 17 novembre 2009- art.3 (dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril 2021.

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2020 (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunts ») : 502 478,24 €.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de **121 680,00 €** maximum.

Répartis comme suit :

21318 Autres bâtiments publics	44 280,00 €
2151 Réseaux de voirie	60 000,00 €
21571 Matériel roulant	7 500,00 €
21578 Mat et out. de voirie	2 500,00 €
2158 Autre installation	2 500,00 €
2184 Mobilier	2 400,00 €
2188 Autres	2 500,00 €

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

**PLAN DE RELANCE REGIONAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il existe un dispositif de Fonds de relance régional. Celui-ci est assez « ouvert » quant aux possibilités de financement. Les travaux de voirie, réseau et éclairage sont éligibles. Nous pourrions déposer un dossier de demande de subvention pour le parking du cimetière, qui entrerait dans ce dispositif.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

**DOSSIER TROTTOIRS**

La 2<sup>ème</sup> tranche de trottoirs se fera de la rue haute à la rue Eugène Thomas. Le projet a été présenté à l'assemblée et le marché va pouvoir être lancé.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

**DOSSIER CIMETIERE**

Le projet du cimetière pourra voir le jour puisque nous avons été subventionnés. Le projet a été présenté au conseil et le marché va pouvoir être lancé.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

**PRIME DE NOEL DES AGENTS**

Cette année 2020 est une année très particulière due aux conditions sanitaires liées au COVID 19. Les fêtes de Noël approchent et celles-ci se dérouleront dans un contexte très particulier. Afin de récompenser les agents de la commune, il est proposé au Conseil d'attribuer une prime de Noël sous forme de carte cadeaux d'une valeur de 100 € par agent

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

## **QUESTIONS DIVERSES**

- M et Mme BRIDELLE, habitants du pont à vaches, côté Potelle, souhaitent que l'on enlève un morceau de haies face à l'entrée de leur maison : Non
- M Guislain CAMBIER, maire de Potelle, a fait une demande auprès du département pour faire poser un arrêt de bus au pont à vaches, au niveau du milieu de la rue.
- Sortie de la boulangerie : bouche d'égout soulevée régulièrement, danger pour la sortie. Il faut interdire le stationnement sur le trottoir avant la boulangerie (en venant de L Quesnoy) à l'aide de potelets tous les 2m sur 10m.
- Achat de 2 panneaux 30 pour le pont à vaches
- Mettre un stop en face +/- de chez M Porcq pour casser la vitesse
- Problème de haies : renvoyer des courriers aux habitants

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

## **SIGNATURES**

BISIAUX Ch.

BLOMME S.

BOUTTEAUX M.

BRUYERE J.M

CAVALLIE F.

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.

MICHAUX A.

PETIT O.

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.

TONDEUR M.J

TONDEUR R.

TRIPIANA E.